

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

# Groupe de travail « objectifs » N°1

Groupe de travail du 5 juillet 2019



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

---

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

# Les étapes d'élaboration du docob



# Pour rappel ...

## L'environnement du site Natura 2000 :

- Courants,
- Sédimentologie,
- Bathymétrie,
- Qualité de l'eau

## Des activités pratiquées sur le site :

- Activités professionnelles,
- Activités récréatives,
- Action publique

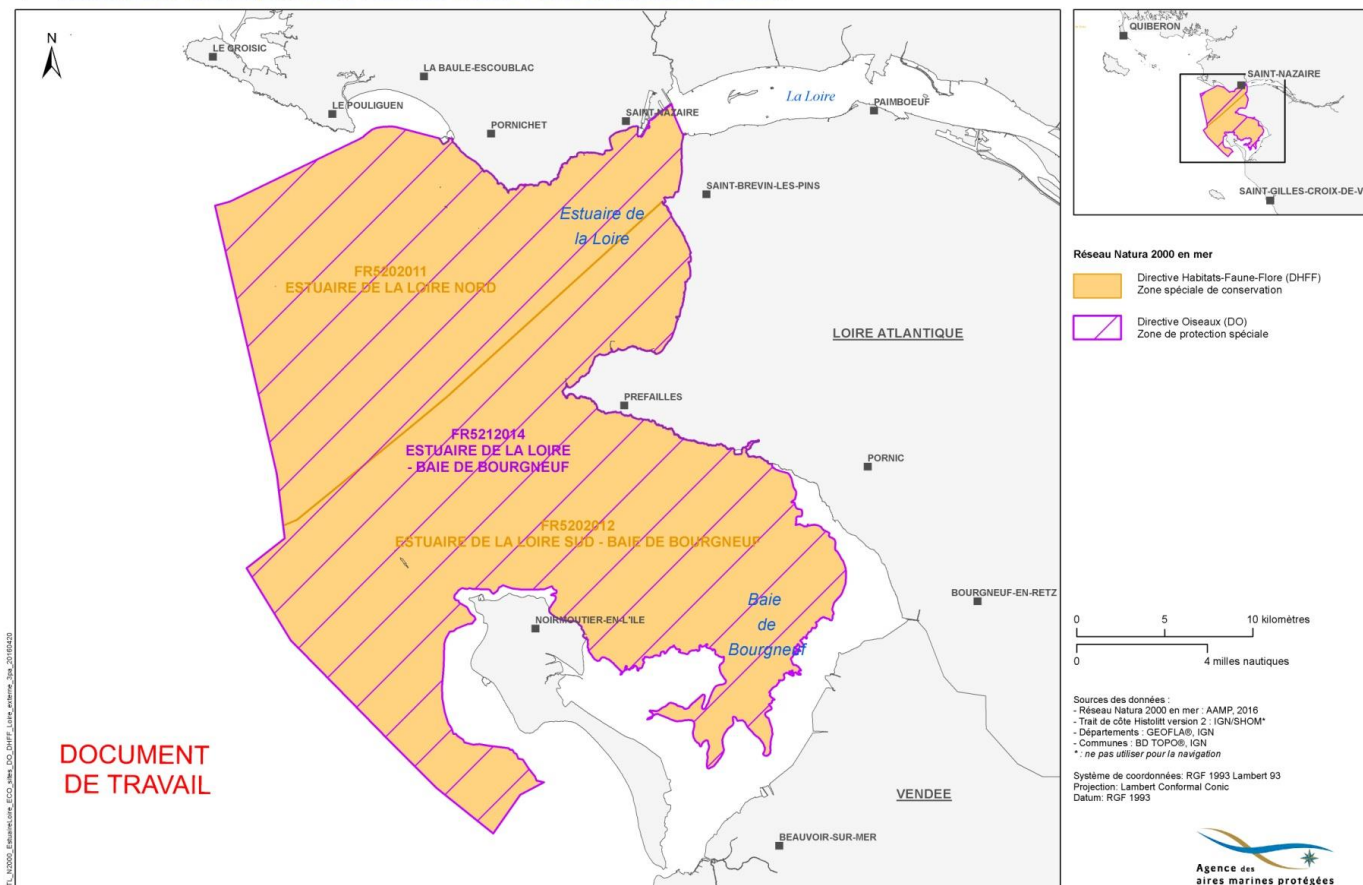
## Des espèces et des habitats à conserver:

- Poissons amphihalins,
- Mammifères marins,
- Oiseaux marins,
- Habitats

### ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE Natura 2000 en mer, directive Habitats-Faune-Flore et directive Oiseaux

Éditée le :

04/2016



# Pourquoi définir des objectifs ?

---

- Pour s'accorder sur **l'état que l'on souhaite atteindre** pour les espèces et les habitats sur le long terme (15 ans)
- Pour servir de **référence** pour **orienter les choix de gestion** sur le site Natura 2000
- Pour aboutir à la **stratégie d'actions** à mettre en œuvre sur le site

## Le but de ce groupe de travail

- Travailler ensemble pour réfléchir aux objectifs du site Natura 2000 pour les espèces et les habitats à conserver.

# Le cadre réglementaire

- Une gestion encadrée par le **Code de l'environnement** et les **Directives Habitats, Faune, Flore et Oiseaux**.
- Des **obligations** qui s'imposent à tous les sites Natura 2000

*Par la désignation des sites, les États s'engagent à **maintenir ou restaurer l'état favorable de conservation des habitats ou espèces d'intérêt communautaire présents**.*

Extrait du Code de l'Environnement : « Les sites Natura 2000 font l'objet de mesures destinées à **conserver ou à rétablir dans un état favorable** à leur maintien à long terme **les habitats naturels et les populations des espèces** de faune et de flore sauvages qui ont justifié leur délimitation. Les sites Natura 2000 font également l'objet de mesures de prévention appropriées pour éviter la détérioration de ces mêmes habitats naturels et les perturbations de nature à affecter de façon significative ces mêmes espèces. » (Article L414.1.V. du Code de l'Environnement)

Extrait de la Directive Habitat, Faune, Flore :

1/ La directive a pour objet de contribuer à assurer la biodiversité par la **conservation des habitats** naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages sur le territoire européen des états membres où le traité s'applique.

2/ Les mesures prises en vertu de la présente directive visent à assurer le **maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable**, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire.

3/ Les mesures prises en vertu de la directive tiennent compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales. (Article 2 de la Directive 92/43/CEE)

# A vous de jouer !

- ❖ Retrouvez les **informations** propres aux espèces et habitats en vous aidant du diagnostic écologique et de vos connaissances :

## Espèces

### Comment les espèces se portent-elles ? (vulnérabilité)

Par exemple, quels sont les statuts UICN, quelles sont les tendances de population à échelle nationale ou internationale, les populations sont-elles stables, en augmentation ou en déclin...

### Comment les espèces sont-elles représentées dans le site Natura 2000 ? (représentativité)

Par exemple, combien d'espèces ont au moins 1% de leurs effectifs français dans le site N2000 ?

### A quelles pressions potentielles les espèces peuvent-elles faire face ?

## Habitats

### Comment les habitats contribuent t'il au bon fonctionnement de l'écosystème ? (fonctionnalité)

Par exemple, l'habitat est-il une zone de nourricerie, d'alimentation, de reproduction, de refuge, de production primaire...

### Quelles proportions des surfaces d'habitats se trouvent dans le site Natura 2000 ? (représentativité)

Par exemple, combien d'habitats ont au moins 1% de leurs surfaces nationales dans le site N2000 ?

### A quelles pressions potentielles les habitats peuvent-il faire face ?

Précision sur les statuts UICN :

- **En danger critique** , **En danger** ou **Vulnérable** : regroupant les espèces menacées de disparition,
- **Quasi menacée** : espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises,
- **Préoccupation mineure** : espèce pour laquelle le risque de disparition est faible

# A vous de jouer !

- ❖ **Formulez l'état** souhaité pour les espèces et habitats à 15 ans
- ❖ **Précisez** en répondant aux questions suivantes :

<b>Dans quel état souhaite-t-on que les espèces ou habitats soient dans 15 ans ?</b>		
<hr/> <hr/>		
<b>De quoi les espèces et les habitats ont-ils besoin pour parvenir à cet état ?</b>	<b>Comment va-t-on atteindre l'état souhaité ?</b>	<b>Comment va-t-on évaluer la progression vers notre objectif ?</b>
<hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>

Déroulé de l'exercice : chaque groupe traite un groupe d'espèces ou d'habitats.

- Il commence par recenser les informations disponibles pour les caractériser (20 min).
- Puis, d'après ces informations, il propose des objectifs et précise comment les atteindre (30 min).
- Les fiches sont ensuite passées au groupe suivant pour relecture / apports complémentaires / propositions de modifications (25 min).

# Exemple

Dans 15 ans, les populations d'ours polaires sont en augmentation et en bonne santé

Pour cela, de quoi les populations d'ours polaires ont-elles besoin ?

**Habitat**

- un habitat viable et exploitable pour l'espèce

**Alimentation**

- des ressources alimentaires suffisantes

**Reproduction**

- un succès reproducteur

Comment va-t-on atteindre l'objectif ?

**Habitat**

- en limitant les dégradations de la banquise liées au réchauffement climatique

**Alimentation**

- en luttant contre la raréfaction des proies

**Reproduction**

- en contribuant à la survie des jeunes jusqu'à leur maturité sexuelle

Comment évalue-t-on la progression vers l'objectif ?

**Habitat**

- Surface de l'habitat

**Alimentation**

- Nombre et diversité des proies

**Reproduction**

- Nombre de jeunes atteignant la maturité sexuelle



# Synthèse : oiseaux

## Dans quel état souhaite-t-on que les espèces soient dans 15 ans ?

Observer un état stable des populations d'oiseaux nicheurs plutôt qu'en déclin dans 15 ans. Dont une attention particulière aux espèces prioritaires.

Augmentation des populations et de leur diversité.

Conserver un bon état de conservation. Améliorer les actions de préservation des milieux et assurer le repeuplement des espèces en voie d'extinction.

-> Participer à assurer au minimum la stabilité des espèces, puis aller au-delà en améliorant l'état des populations en priorisant sur les espèces à plus forts enjeux.

Calme nécessaire à certains aspects de leur développement (Reproduction, Repos Nidification, alimentation)  
Une ressource alimentaire suffisante  
Des espaces d'accueil pour nicher, un milieu sans contaminants ni polluants (accidentelles ou chroniques),  
Des habitats fonctionnels,  
Absence de prédation par des espèces introduites,

Faciliter le développement des zones protégées qu'elles soient inclusives ou partagées (ZPR)  
Accentuer la sensibilisation de l'humain (pratiques de pêche à pied responsables, sur la base des connaissances des stocks pour l'alimentation des limicoles) sensibiliser les pratiquants d'activités de loisir et de la chasse.  
Mieux connaître la ressource alimentaire.  
Adaptation de la réglementation.  
Identifier les sources de pollutions et les impacts liés aux algues vertes. (quantifier et participer à leurs réductions)  
Limiter le dérangement lié aux activités de loisir.  
Régulation des espèces introduites.

Observatoires créés. Idée d'observatoires tests. Suivi de populations d'espèces témoins de l'évolution des populations.  
Suivre et évaluer l'état des habitats.  
Suivre les activités et leurs impacts  
Suivre les actions et mesures de gestion mises en œuvre.  
Suivre les populations de poissons (ressources alimentaires)  
Indicateurs DCE pour la qualité de l'eau  
Regarder autour du site N2000 : conduire une veille sur les sites alentours et le contexte global.

# Synthèse : poissons amphihalins

Dans quel état souhaite-t-on que les espèces soient dans 15 ans ?

De quoi les espèces ont-elles  
besoin pour parvenir à cet état ?

Comment va-t-on atteindre l'état  
souhaité ?

Comment va-t-on évaluer la  
progression vers notre objectif ?

# Synthèse : habitat

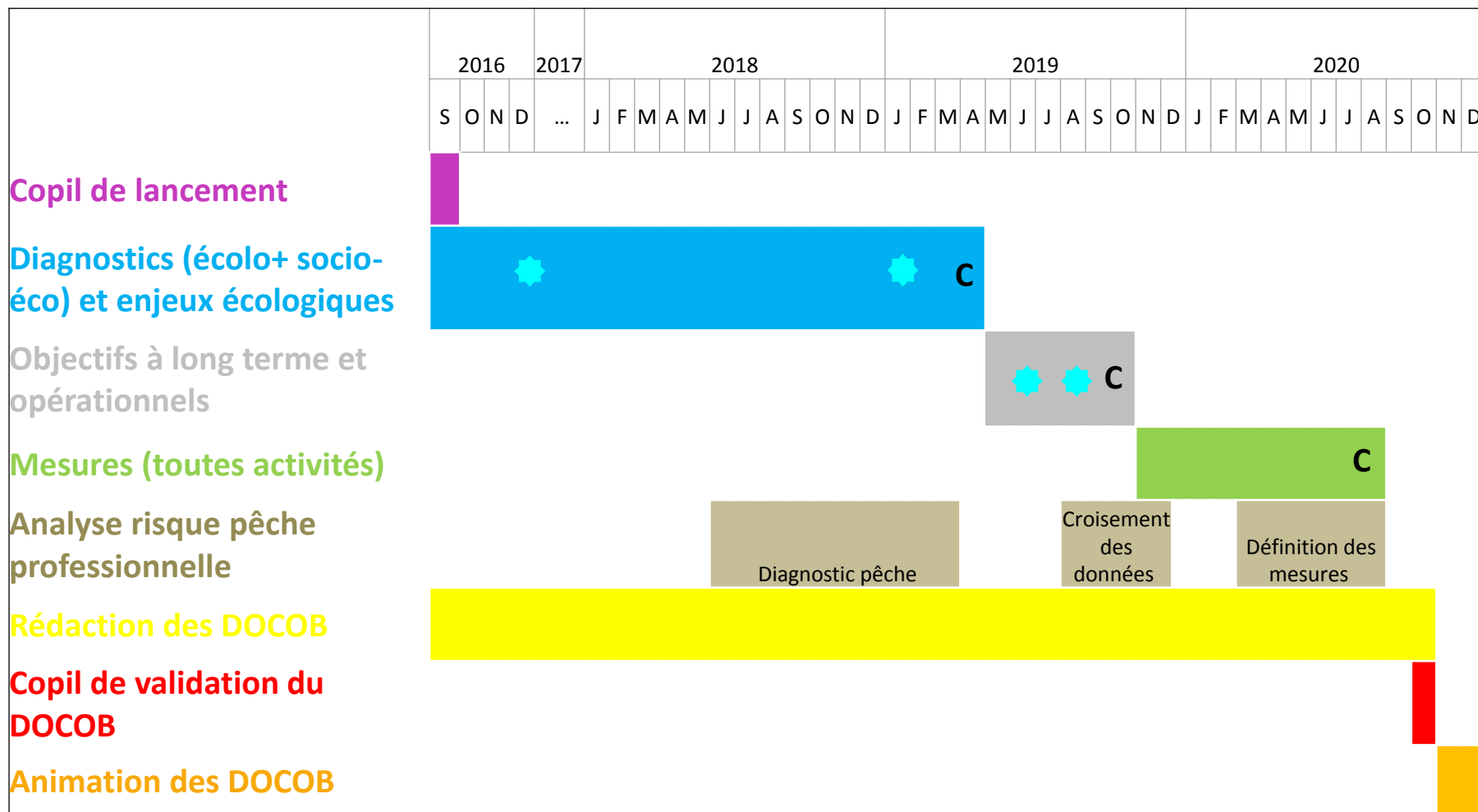
Dans quel état souhaitez-vous que les habitats soient dans 15 ans ?

De quoi les habitats ont-ils besoin  
pour parvenir à cet état ?

Comment va-t-on atteindre l'état  
souhaité ?

Comment va-t-on évaluer la  
progression vers notre objectif ?

# Les étapes d'élaboration du docob



**C** Comité de pilotage

★ Groupe de travail

**A venir ...**

Un deuxième groupe de travail sur la définition des objectifs

## Suite à ce groupe de travail

---

- Les **propositions** formulées lors du GT « objectifs » N°1 seront **synthétisées** et **diffusées** sur le site [estuaire-loire-externe.n2000.fr](http://estuaire-loire-externe.n2000.fr)
  - Identifiant : *utilisateur*
  - Mot de passe : *utilisateur*
  
- Un **groupe de travail « objectifs » N°2** est prévu à la rentrée (le jeudi 19 ou le mardi 24 septembre) pour :
  - Revenir sur la **synthèse** du GT « objectifs » N°1
  
  - Aborder de **nouveaux sujets** : habitats intertidaux, mammifères marins, oiseaux hivernants

# AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

## Merci de votre attention

Pour plus d'informations :

Pauline Blanchard

[pauline.blanchard@afbiodiversite.fr](mailto:pauline.blanchard@afbiodiversite.fr)

02 40 13 40 20

Laure Dupechaud

[laure.dupechaud@afbiodiversite.fr](mailto:laure.dupechaud@afbiodiversite.fr)

02 40 13 49 06



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT